

Avis aux étudiants

Kairouan le 12/02/2018

Il est porté à la connaissance des étudiants de l'ISSET de Kairouan que le dépôt des rapports des stages d'initiation et/ou de perfectionnement est fixé durant la période du **21 au 23 février 2018** au bureau du secrétariat du département.

Les étudiants doivent remettre :

- Une copie du rapport de stage.
- Le journal du stage avisé par la société.
- Une copie de l'attestation de stage.

NB. Tous les étudiants doivent respecter la date limite de remise des rapports.